RESISTONS ENSEMBLE

CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES ET SÉCURITAIRES

Bulletin n°29 • Avril 2005

Résistons ensemble c/o CICP, 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris | Site : http://www.resistons.lautre.net
Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com | Le recevoir par la poste : envoyer un carnet de timbre pour dix numéros

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

La stratégie ordinaire du mensonge

Le 7 mars dernier, un jeune homme, Balé Traoré, était grièvement blessé par un policier dans le quartier de la Goutte d'Or. Le lendemain, le ministre Villepin s'était empressé de justifier l'intervention policière en qualifiant la victime de « trafiquant de crack bien connu des services de police, au casier judiciaire bien fourni ». Les flics seraient intervenu lors d'une transaction, et le coup de feu s'expliquerait par la résistance du dealer.

Sommé par l'avocat de la famille, le ministre fait machine arrière : il prétend qu'il n'a mis personne en cause nommément (*Le Parisien* du 18 mars 2005). Quant à la version des faits présentée par les flics, elle est de moins en moins crédible. Bale Traore était censé être monté dans la voiture d'une cliente pour vendre son crack. Mais, affirme l'avocat de Bale, il n'y a pas eu de saisie de crack dans la voiture et la conductrice a d'abord affirmé ne pas en avoir acheté, avant de changer de version en cours de garde à vue...

Même si Balé avait vendu du crack, cela ne changeait rien au fait qu'il s'est fait flinguer à bout pourtant alors qu'il n'avait lui-même pas d'arme. L'argument qui justifie la violence policière par « ce sont des délinquants, il est normal d'être violent avec eux » est déjà puant en lui-même. Mais ce que nous entendons souligner ici, c'est la stratégie ordinaire du mensonge, après une violence policière, pour laisser le temps à l'émotion de retomber.

La question ne devrait plus être tant de savoir pourquoi les flics mentent systématiquement, mais comment il se trouve encore des gens pour les croire. Que ce soit à la Goutte d'or ou à Aubervilliers (voir ci-contre).

Mais, à la Goutte d'Or comme à Aubervilliers, l'action déterminée de certains habitants montre aussi que tout le monde n'est pas prêt à gober les mensonges politiciens.

> Menottes et tableau noir

Des collégiens menottés dans le dos en plein cours et traînés dehors par la police : cela s'est passé au collège Sévigné de Roubaix. Les élèves de 3e arrêtés sont accusés de violences, les profs n'en peuvent plus, le climat de se dégrade. Les élèves manifestent contre l'intervention policière. Certains profs limitent leurs critiques à la « manière » d'intervenir de la police, d'autres veulent « casser la représentation négative de la police auprès des adolescents ».

Mais nulle part on n'entend une dénonciation nette et claire de l'intervention policière dans l'éducation. Celle-ci pourtant se généralise, avec, pour commencer, la présence du policier « référant ». Nulle part on ne pose la question : pourquoi tant de haine contre l'école et ses personnels ? Certains pensent-ils que la violence est génétique, propre aux soi-disant « barbares » des cités ? Le chômage, la misère, la répression, le racisme qui est le lot des jeunes des cités et quartiers n'excusent pas, ne justifient pas qu'on jette des bouteilles d'acide contre un collège. Mais sans une prise de position nette des personnels de l'Education pour dire qu'on veut pas de flics à l'école et que les profs ne remplaceront pas la craie par la matraque, la violence scolaire ne s'arrêtera pas. On ne peut ni enseigner, ni apprendre dans un commissariat.

> Dernière minute
un mort à Aubervilliers (93)

Dans l'après midi du vendredi 2 avril un jeune de 17 ans circulant en scooter s'est tué quand les policiers de la Bac se sont lancés à sa poursuite. La préfecture parle d'accident, les jeunes voient les choses autrement. Deux nuits de suite des affrontements ont opposé jeunes et les policiers, il y a des dizaines d'arrestations et des voitures brûlées.

Il y 3 ans, en juin 2002, le jeune Mohamed Berrichi, de Dammarie–les-lys (77) s'est tué aussi dans des circonstances peu claires. Là encore, les autorités ont affirmé qu'il n'y a eu aucun choc entre la voiture de la BAC et sa moto. A Dammarie, malgré la lutte de l'association Bouge qui bouge, les circonstances de sa mort ne sont toujours pas éclaircies. Il ne faut pas que la même chose se reproduise à Aubervilliers !

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Bouge qui bouge contre Mignon – le jugement

L'association Bouge qui bouge de Dammarie les lys (77) a porté plainte pour diffamation contre le député maire de Melun Claude Mignon, qui avait qualifié les membres de Bouge qui bouge de «terroristes» et de «voleurs de banlieue». Suite à l'audience du tribunal de Melun du 23 février, le jugement a été rendu le 7 mars. En dépit du fait que la réalité des propos tenus par Mignon ne peut pas être contestée, ils sont parus dans la presse, Mignon a été relaxé Ce qui veut dire qu'un député-maire, un puissant a le droit de diffamer et d'insulter des jeunes des cités, des quartiers sans preuves. Et cela sans aucune conséquence. Bouge qui bouge va faire appel.

Justice pour Ichem ! Non aux violences policières !

Le samedi 12 mars, 250 personnes se sont rassemblées devant l'hôtel de ville de St-Etienne. Ce qui est arrivé le 26 février à Ichem Benchahboune, jeune lycéen du quartier de Montreynaud à St-Etienne, ne sera pas banalisé. (voir aussi RE N°29) Il y a dans la région stéphanoise certaines pratiques qu'il faut bien appeler violentes et racistes, dont pas mal de monde est au courant, et qui durent. Combien de temps ?

Voici deux ans, il avait été question de mettre en place un «observatoire des libertés». Cette fois les premières pages du livre noir sont en cours d'écriture. Est en discussion aussi le développement d'un réseau de travail de terrain «vigilance – liberté», ouvert à celles et ceux qui souhaitent s'opposer à la dérive sécuritaire et violente de la société, avec l'aide de l'association Témoins de Lyon. Au cours du rassemblement de samedi, 150 personnes ont rejoint le comité qui venait d'être crée. D'ores et déjà, il est sûr qu'Ichem ne sera pas seul le 2 mai à 9 heures, jour de sa comparution devant le tribunal.

Des contacts : Comité de soutien justice pour Ichem : justicepourichem@yahoo.fr – Réseau Actions Jeunes : reseaujeunes42@yahoo.fr – Réseaux citoyens de st-étienne : contact@reseauxcitoyens-st-etienne.org – Association Témoins : temoinslyon@free.fr

Un simple «Salam Aleikoum»... Lancé à un ami qui subit un contrôle routier devant leur maison, le salut des deux frères Malick et Issaga a mécontenté les flics qui les auraient traité de «sales nègres». Ceux-ci auraient répondu par un «sales gaulois». Les deux frères se réfugient dans leur maison, les flics cassent les vitres, prennent d'assaut la maison, la mère est bousculée, insultes et les coups fusent. La scène est filmée par des voisins. Les deux frères sont gardés à vue pour «outrage et rébellion». La mère porte plainte contre la police. Dans le quartier, des riverains comptent monter un collectif, faire circuler une pétition et peut-être organiser une marche silencieuse en guise de protestation.

Source : www.tele95.com/images/mars/03.pdf

Répression policière à Calais

Mardi 22 mars, 200 marins de SeaFrance manifestaient contre le projet de nouveau pavillon français, le Registre international français (RIF), que les syndicats considèrent comme un pavillon de complaisance. Trois manifestants ont décidé de porter plainte après avoir subi la brutalité des forces de l'ordre. Le premier marin s'est vu attribuer dix jours d'interruption temporaire de travail (ITT) après avoir été molesté. Le second a expliqué avoir été plaqué au sol, puis sur la porte d'un fourgon de police, entraînant six jours d'arrêt de travail. Le troisième a reçu dans le tibia une grenade lacrymogène lancée par un CRS provoquant une plaie ouverte de deux centimètres de profondeur.

Deux d'entre eux doivent comparaître le 28 avril devant le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) pour «violences en réunion».

Patrick Brosselin, a été condamné... vendredi par le tribunal correctionnel de Paris, pour outrage et rébellion, après une altercation avec des policiers(voir RE 26, 29). Le tribunal n'a pas prononcé de peine, laissant au prévenu la possibilité de verser avant le 9 septembre prochain 300 euros de dommages intérêts au policier qui s'était porté partie civile. P. Brosselin envisage de faire appel.

> SUR LE ViF

Courrier d'un jeune de la cité du Luth (92)

«Une manifestation contre la violence a été préparée par la municipalité de Gennevilliers le 21 mars, suite d'un climat de violence. Un incendie grave et volontaire d'un bus au Luth, des véhicules incendiés en centre ville. Bien sûr ces gestes ne doivent pas rester impunis, mais le climat de violence n'est pas le fait de tout le monde. Après l'incendie du bus un système sécuritaire a été appliqué à tout le quartier du Luth. Ce qui a engendré de nombreuses altercations avec les forces de l'ordre. Une grande partie des jeunes, parfois de très jeune âge se sont retrouvés potentiellement délinquants. Evidemment on a constaté aussi une augmentation incroyable de contrôles d'identité. De nombreux jeunes se sont plaints de la violence des CRS. Mais personne ne les écoute. Une intervention de la police a tourné en un gazage par gaz lacrymogène pour disperser la foule à 20h30, au moment même où le quartier se retrouve rempli de monde. Des parents, des enfants ont été gazés. La manifestation organisée par la Mairie, qui ne mentionnait même pas les violences policières contre les habitants, n'a pas été suivie par les habitants du quartier. Seule une centaine de personne, extérieure à la cité y a participé. A la tête de la manifestation il y avait des élus, en queue de cortège... les forces de l'ordre.»

> AGiR



Marche pour le souvenir de Mickaël, graffeur de 19 ans Message de sa famille : *«Malheureusement, cela fait déjà un an que Mickaël s'est noyé dans la Marne sous l'œil indifférent de plusieurs patrouilles dont la BAC pour un graff apposé sur un mur antibruit de l'A4. Nous organisons un* ***rassemblement de recueillement, le Samedi 9 Avril 2005 à 17h00. La marche partira du métro Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort Ligne 8 (Balard-Créteil-Préfecture) jusqu'au lieu du drame****. Nous comptons sur votre présence pour que la disparition de Mickaël ne tombe pas dans l'oubli.»*

Semaine anti-vidéosurveillance à Paris

Du 11 au 17 avril 2oo5 à l'initiative de la Coordination anti-vidéosurveillance d'Île-de-France et à l'occasion des dix ans de lutte de l'association Souriez vous êtes filmé-e-s ! *«Dix ans après la légalisation de la vidéosurveillance dans la rue, les caméras de contrôle sont présentes dans tous les domaines de notre vie quotidienne. Dans un contexte sécuritaire et de casse sociale généralisée, cela ne va pas s'arranger. Au-delà des atteintes fondamentales aux libertés individuelles et collectives, ces outils de contrôle automatisé symbolisent plus largement un nouvel univers «souriant» mais aseptisé et normatif, le libéral-totalitarisme. Disons non aux Big Brothers !»*

Tout le programme sur http://souriez.info/article.php3?id_article=173

À Rennes une projection conférence... sur l'ordre sécuritaire et les violences policières aura lieu **le 7 mai dans le cadre du festival antiraciste et antisécuritaire** du 2 au 7 mai à l'initiative de différents collectifs (Collectif contre les lois d'exclusion, Collectif contre les violences policières, Agir Contre la Guerre, Collectif de soutien aux personnes sans-papier).

RDV avec le Collectif contre les violences policières tous les mercredis à 20H, fac de Rennes 2, métro villejean université, bat F, salle F7. Tables informatives tous les jeudis aux soirées «Dazibao» à partir de 22 H.

2e festival des résistances et des alternatives à Lyon des manifestives, d'actions, de débats, de projections, d'ateliers insolites, et de surprises...

programme : http://rebellyon.info/